

BILAN DE LA GESTION DES BANQUETTES DE POSIDONIE EN REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR



BILAN DE LA GESTION DES BANQUETTES DE POSIDONIE EN REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR



Conseil Scientifique des Iles de Lérins (CSIL)
Association Loi de 1901
Agréée « Protection de l'Environnement » et
« Recherches et Développement »

11, Avenue du Commandant Bret
06400 Cannes - France
Tél : 04.92.99.22.40 / 06.21.23.90.12
courriel : csil@free.fr
www. csil.free.fr



CREOCEAN
Agence PACA/CORSE
Pôle Surveillance et Gestion
de l'Environnement

243, Avenue de Bruxelles
83 500 La Seyne sur mer - France
Tél : 04 98 00 25 80
Fax : 04 94 94 95 29
courriel : paca@creocean.fr
www.creocean.fr

Étude réalisée avec le soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; de l'ADEME et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Avec la participation de toutes les communes littorales de la région Provence Alpes Côte d'Azur

Situation actuelle et objectifs de l'étude

Situation actuelle

- **La posidonie : espèce endémique de la Méditerranée**
- **A feuilles caduques qui tombent tout au long de l'année**
- **Accumulées sur les plages au moment des tempêtes d'automne**
 - banquettes de posidonies
- **Rôle de protection du trait de côte**



Situation actuelle

- **Considérées comme nuisances par les usagers des plages**
- **Les communes sont souvent contraintes de les retirer**



Objectifs de l'étude

- **Déterminer le cadre réglementaire et scientifique propre aux banquettes de Posidonie**



La Posidonie : une espèce protégée au niveau national, communautaire et international.

Les interdictions portent sur toutes formes prises par la Posidonie au cours de son cycle biologique.

La protection concerne donc également les dépôts de feuilles sur les plages ou « banquette ».

Objectifs de l'étude

■ Dresser un bilan des pratiques et des besoins

Bilan réalisé à partir d'un questionnaire proposé aux communes littorales de la région PACA.

Pour acquérir des informations sur :

la politique globale de gestion des banquettes de la commune :

- **Le choix de l'enlèvement,**
- **Les modalités de celui-ci (période, fréquence, quantité, moyens et coûts)**
- **Devenir des banquettes après enlèvement.**

Objectifs de l'étude

- **Dégager les solutions les plus intéressantes en tenant compte du contexte environnemental, économique et réglementaire comme :**
 - Période de déplacement optimale,
 - Méthode d'enlèvement la plus intéressante,
 - Méthode de stockage,
 - Valorisation des banquettes,
 - Proposer un concept de plages « écologiques ».

Bilan des pratiques en PACA

Bilan des pratiques en PACA

■ Retour sur l'enquête:

Le questionnaire à été adressé à l'ensemble des communes en région PACA.

Sur 56 communes littorales contactées:

- 39 ont répondu au questionnaire,
- 11 communes ne sont pas concernées (4 BDR, 6 en AM et 1 Var),
- 6 communes n'ont pas répondu.

En parallèle, des rencontres ont été organisées avec 31 gestionnaires de communes.

Bilan des pratiques en PACA

■ Perception des banquettes de *Posidonia oceanica* :

Sur les 39 gestionnaires, 36 considèrent les banquettes de **Posidonie** comme un rejet naturel utile contre l'érosion du littoral et pour 6 d'entre eux comme un écosystème riche.



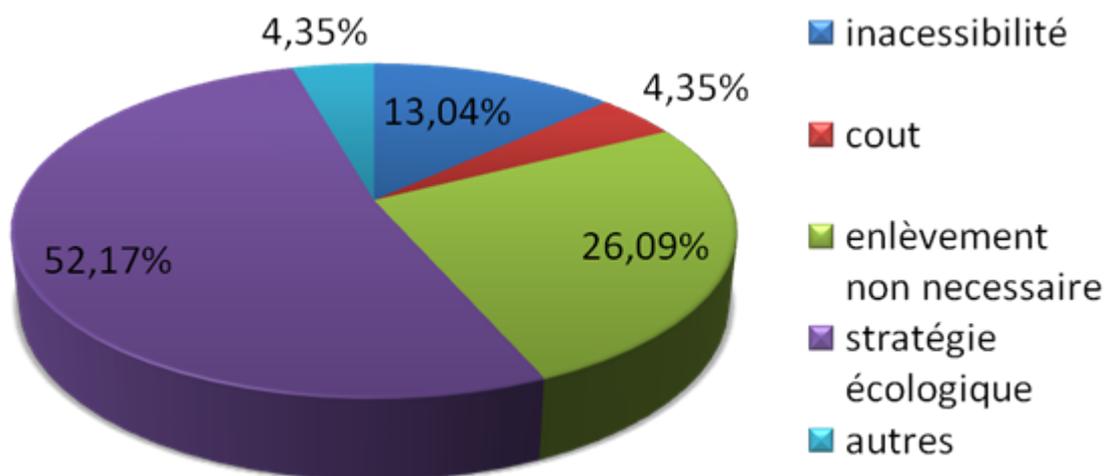
Bilan des pratiques en PACA

■ Non enlèvement des banquettes :

Les gestionnaires pratiquent généralement une gestion raisonnée plage par plage.

Pour 52% des plages où la banquette est préservée, la raison est écologique.

Et pour 26% d'entre elles, l'enlèvement n'est pas nécessaire car il existe peu de contrainte touristique.



Bilan des pratiques en PACA

■ Enlèvement des banquettes :

On considère comme enlèvement, toutes actions faites sur les banquettes et qui n'est pas d'origine naturelle. Ce qui intègre le fait de déplacer ou de remettre à la mer les banquettes.

L'enlèvement est pratiqué sur 74 % du linéaire concerné par les banquettes soit 59 km.



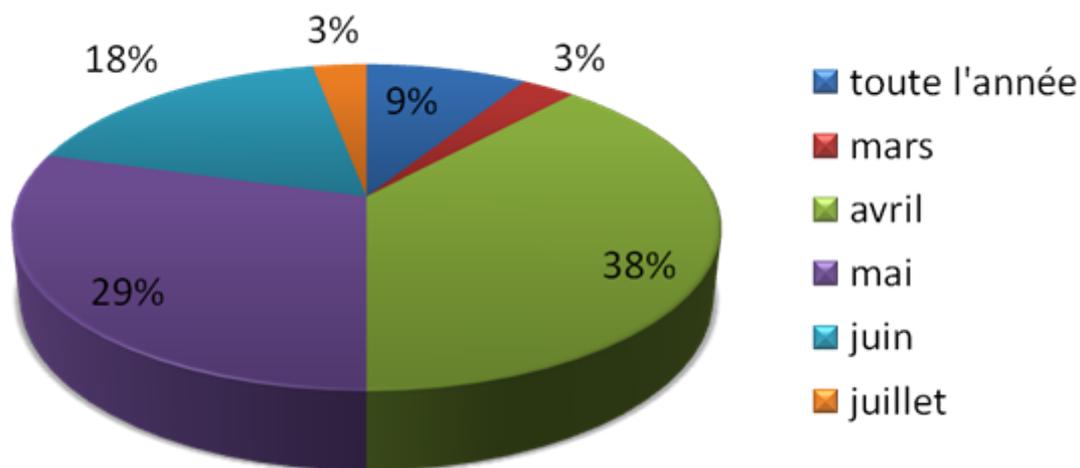
Bilan des pratiques en PACA

■ Enlèvement des banquettes:

1. Période d'enlèvement

La majorité des enlèvements a lieu en **avril et mai (67% des communes)**.

D'autres repoussent cet enlèvement à **juin voire juillet (21%)**.



9 % des communes pratiquent un enlèvement toute l'année.

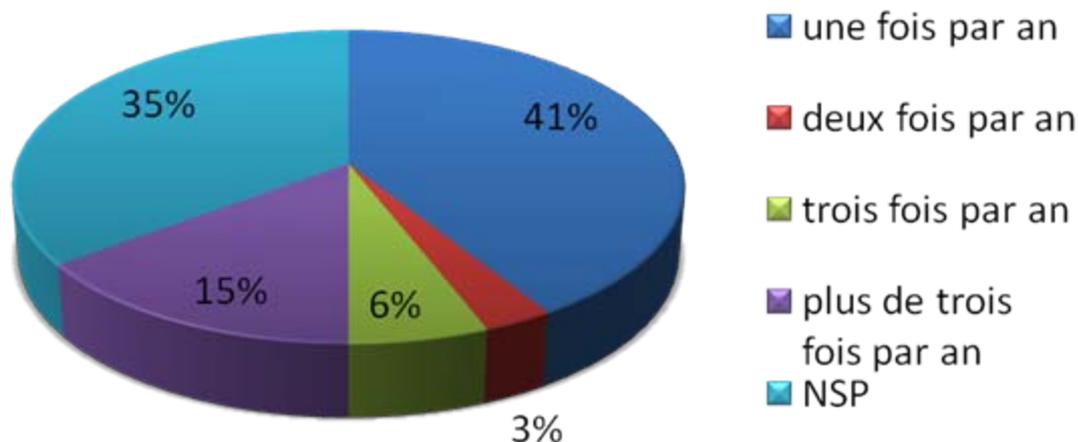
Bilan des pratiques en PACA

■ Enlèvement des banquettes:

2. Fréquence d'enlèvement

41 % des communes pratiquent un seul enlèvement en préparation de la saison, puis un nettoyage de macrodéchets manuel le reste de la saison.

35 % pratiquent un enlèvement en fonction des arrivages de posidonie et ne savent pas donner de fréquence.

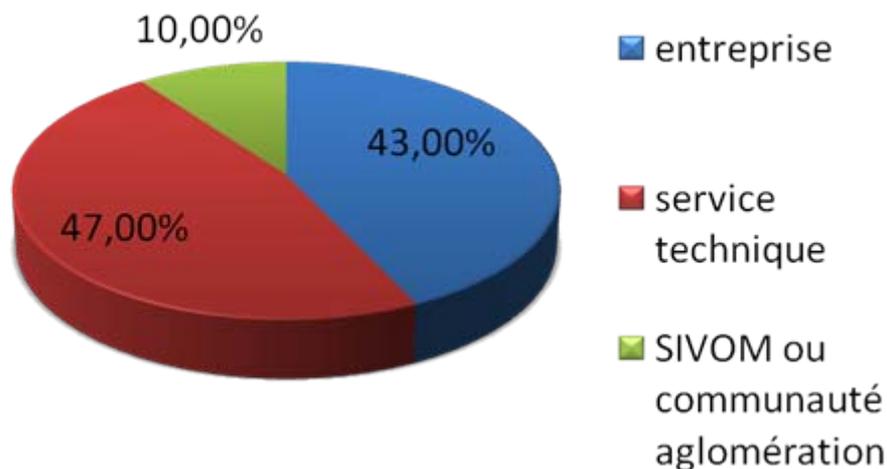


Bilan des pratiques en PACA

■ Enlèvement des banquettes:

3. Structures en charge de l'enlèvement

L'enlèvement est géré par le service technique de la commune dans 47 % des cas ou par une entreprise sous marché public pour 43 % des communes.



Et pour 10% des communes, l'aspect traitement des banquettes est géré de manière intercommunale: soit par un SIVOM, soit par la communauté d'Agglomération.

Bilan des pratiques en PACA

■ Enlèvement des banquettes:

4. Techniques d'enlèvement

Pour 90 % des plages, l'enlèvement s'effectue généralement à l'aide d'engins mécaniques types tractopelle, pelleteuse et chargeur.

Certaines communes complètent leur traitement à l'aide de cribleuse.



Bilan des pratiques en PACA

■ Enlèvement des banquettes:

5. Volumes de banquettes enlevées

La notion de volume est difficile à appréhender pour les gestionnaires



Coût englobé avec le nettoyage des macrodéchets sur les plages

Seules 23 communes nous ont indiqués des volumes.

Les plus grandes quantités sont observées dans le Var.

Le volume total de banquettes retirées est estimé à 60 000 m³ par an pour ces 23 communes.

Bilan des pratiques en PACA



Plage de la Garoupe (Antibes) avant et après enlèvement



Plage du Pardiguan (Cavalaire) mise en arrière plage des dépôts de Posidonie

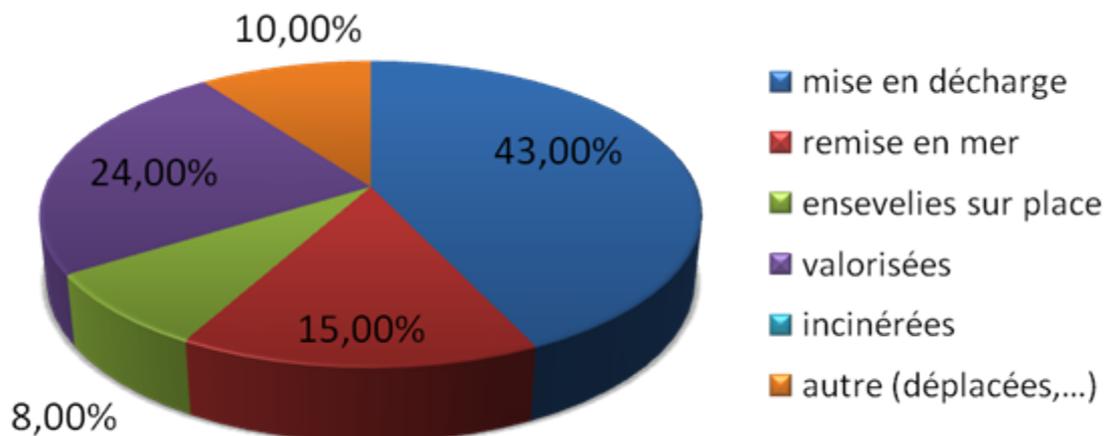
Bilan des pratiques en PACA

■ Enlèvement des banquettes:

6. Devenir des banquettes enlevées

Pour 43 % des plages, les banquettes enlevées sont mises en décharge et pour seulement 24 %, elles sont valorisées.

La remise à la mer concerne 15 % des plages.



La technique de l'ensevelissement ou « millefeuilles » concerne 8% des plages.

Bilan des pratiques en PACA

■ Coût de l'enlèvement:

Le coût que représente l'enlèvement est difficile à évaluer car généralement **englobé dans le coût de la gestion des déchets de la ville.**

Si l'on effectue le rapport, coût estimé par la quantité de banquettes retirées, il est en moyenne de **20,9 €le m³.**

Valeur qui ne prend pas en compte le type de traitement.

On sait par exemple que le **coût de mise en décharge est environ de 60 à 80 €le m³.**

Pour les **17 communes** ayant donné un coût approximatif, l'enlèvement coute au total **1 332 000€par an.**

Bilan des pratiques en PACA

■ Communication et sensibilisation:

Sur les 39 communes interrogées, 21 communes effectuent des campagnes de sensibilisation et de communication sur la gestion des plages.

Ces sensibilisations se font en majorité à l'aide de panneaux sur les plages ou de campagnes au contact direct des usagers.



Bilan des pratiques en PACA

■ Politique communale de gestion des banquettes de posidonie:

La politique communale en matière de gestion des banquettes est généralement **liée à des contraintes touristiques (77% des communes)**.



Plaintes des usagers par rapport à des nuisances olfactives, visuelles et sanitaires pourtant disproportionnées.

Viennent ensuite **les sollicitations des habitants (20%) qui exercent un moyen de pression sur les élus pour effectuer l'enlèvement**

Analyse multicritères des méthodes de traitement des banquettes

Analyse multicritères

Solutions	Millefeuilles	Remises à la mer	Décharge	Stockage temporaire	Valorisations alternatives	Laissées sur place
Impact environnemental	😊	😊	😞	😊	😞	😊
Impact économique	😊	😐	😞	😐	😐	😊
Impact social	😊	😐	😊	😊	😊	😞
Contraintes	Implication communale forte, gestion géographique des plages	Actions plus fréquentes et dépendantes des conditions climatiques, coûts élevés, déplacement du problème, érosion (sable remis à la mer).	Coûts importants, utilisation de moyens techniques importants, érosion du littoral.	Moyens fonciers et techniques disponibles, coûts.	Espèce protégée, érosion, moyens techniques de valorisation, transport, méthodes qui permettent valorisation de faibles volumes.	Pression touristique, obligation de communication, problèmes liés à la sécurité de plages et à la possible présence de macrodéchets
Avantages	Lutte contre érosion, image de la commune, pas de contraintes touristiques.	Facilité et rapidité d'action, pas de contraintes touristiques.	Pas de contraintes touristiques.	Lutte contre l'érosion en hiver et plages sans banquettes en été.	Valorisation, création d'activités.	Lutte contre l'érosion, aspect environnemental préservé et absence de cout de traitement qui peuvent être investis dans de la sensibilisation.
BILAN	😊	😐	😞	😊	😐	😊

Analyse multicritères

■ 6 familles de solutions de traitement des banquettes

Trois d'entre elles se distinguent par leurs avantages:

- Millefeuilles,
- Stockage estival et remise sur les plages,
- Laissées en place.

Mais toutes possèdent également des contraintes :

- d'ordres technique et foncier pour le millefeuilles et le stockage,
- d'ordre touristique lorsqu'elles sont laissées en place.

Conclusion

Conclusion

- **Une méthode intéressante et adaptable à l'ensemble des communes : le « millefeuille »**
 - Optimise la gestion de l'érosion,
 - Réduit les réensablements puisque les banquettes remplacent une partie du sable et optimisent sa fixation,
 - N'engendre pas de conflits avec les usagers puisque la couche de posidonie est recouverte par du sable. La plage conserve un aspect « propre »,
 - Valorisation qui réduit l'impact environnemental,
 - Méthode qui engendre des coûts réduits comparés à une mise en décharge.

Conclusion

- Une méthode intéressante et adaptable à l'ensemble des communes : le « millefeuille »



Réalisation d'une mise à l'eau avec les banquettes récupérées sur la plage, puis recouvertes de sable.

Conclusion

■ Comparaison avec l'étude sur les banquettes de posidonie en Corse:

L'ensemble des conclusions sont similaires à celles obtenues en Corse.

Mais en Corse, seulement 35% des plages étudiées font l'objet d'un enlèvement (contre 68 % en PACA).

Les pistes de valorisation écologique mises en avant sont :

- favoriser la constitution d'une dune en fond de plage
- favoriser la remise en place des banquettes stockées pendant la saison estivale.

Conclusion

- **La méconnaissance des usagers de la plage est le principal levier qui induit les enlèvements.**



Nécessité de sensibilisation auprès du grand public.

- **Les interventions doivent être moins fréquentes et effectuées le plus tard possible avant la saison touristique.**
- **Pour analyser le problème de manière spécifique, les communes ont besoin de soutien technique et également quand ce n'est pas le cas, d'une personne référente.**



Possibilité de suivis, et meilleure analyse de la problématique à l'échelle locale.



Merci de votre attention

